

André DE LAIRE PEIRANO

Laboratoire Paul Painlevé de l'Université de Lille

Section 01 du Comité national de la recherche scientifique - Collège B2

Je suis maître de conférences à l'Université de Lille depuis septembre 2013. Au sein du Laboratoire Paul Painlevé, je suis impliqué dans plusieurs instances locales : Conseil de laboratoire, Commission mixte, Conseil de la Fédération de Recherche Mathématique des Hauts-de-France. Depuis 2024, j'assume également la responsabilité de l'équipe « Analyse Numérique et Équations aux Dérivées Partielles ». Titulaire de l'HDR depuis 2020, je suis membre du bureau de domaine Mathématiques de l'École doctorale. J'ai également été élu en 2024 à la Commission Recherche de la Faculté des Sciences et Technologies de l'Université de Lille. Engagé dans la vie de notre communauté, je souhaite mettre mon expérience au service du Comité national de l'INSMI.

Mes recherches portent sur l'analyse des EDP, notamment les équations de Schrödinger non linéaires et non locales, ainsi que les équations de Landau-Lifshitz. J'utilise des techniques des équations dispersives, du calcul des variations, des méthodes multi-solitons, ainsi que des outils d'analyse harmonique et asymptotique pour étudier la stabilité et les solutions singulières.

Cette candidature s'inscrit au sein d'un ensemble de candidatures soutenues par le SNESUP (Benjamin Audoux, Quentin Berger, Jean-Jil Duchamps, Katharina Schratz) et de candidatures soutenues par le SNCS. Ces listes ont été élaborées conjointement afin de couvrir un large spectre thématique. Le CNRS, à travers l'INSMI et le Comité national « Mathématiques et interactions des mathématiques », exerce un rôle structurant essentiel de la communauté scientifique mathématique à l'échelle nationale. Il contribue ainsi au rayonnement et à la richesse de la recherche mathématique française dans son ensemble. Cependant, cette situation est actuellement menacée 1) par une politique nationale de site conduisant à une concentration de moyens sur un nombre restreint d'établissements — objectif réaffirmé par le projet d'instauration des Key Labs —, 2) par une multiplication des financements par appels à projets chronophages, peu dimensionnés à notre communauté et à la sélectivité décourageante, prenant le pas sur les budgets récurrents, et 3) par certaines dispositions de la LPR, dénoncées par un grand nombre d'instances scientifiques. Durant notre mandat, nous serons attentif·ves à ce que l'ensemble des laboratoires de mathématiques conservent leur cohésion et leur dynamique internes, et continuent à coopérer entre eux. À cet effet, le CNRS doit conserver ses missions de soutien, d'accompagnement et de structuration de la recherche en mathématiques dans l'ensemble des thématiques à l'échelle nationale en matière de postes, délégations, réseaux thématiques, échanges internationaux, diffusion des mathématiques, etc. Il doit continuer à soutenir la recherche française en mathématiques fondamentales et appliquées par l'attribution de postes de CR, DR et ITA, en évitant un fléchage excessif des postes contraire au fonctionnement de notre communauté. À cet égard, nous veillerons à ce que les délibérations du Comité national ne soient pas remises en cause notamment en ce qui concerne les jurys de concours de recrutement de chercheur·ses.

À la différence des autres instituts, le nombre de chercheur·ses CNRS de l'INSMI ne représente que 10% de l'ensemble de la communauté mathématique (le plus faible taux de tous les instituts). Il est par conséquent primordial qu'un nombre conséquent de délégations soient attribuées aux enseignant·es-chercheur·ses en mathématiques. Nous veillerons fermement à poursuivre et à défendre cette politique d'accueil en délégation qui permet de libérer du temps pour la recherche. Nous défendrons les actions du type réseaux thématiques qui fédèrent la communauté mathématique à l'échelle nationale et favorisent l'insertion des jeunes chercheur·ses. Nous combattons les projets type « Key Labs » de hiérarchisation et de mise en concurrence des UMR. Nous soutiendrons les financements souples JCJC à destination de nos jeunes collègues. Nous combattons toute forme de discrimination et de biais implicites dans les évaluations, qu'elle touche les personnes ou les thématiques de recherche. Nous serons enfin attentif·ves à ce que l'ensemble des missions statutaires des chercheur·ses soit pris en compte dans les évaluations. Durant notre mandat au Comité national « Mathématiques et interactions des mathématiques », nous nous engageons à œuvrer dans la transparence, pour le développement de la communauté mathématique dans son ensemble et dans toute sa diversité

LE SNESUP-FSU ET LE SNCS-FSU SOUTIENNENT AUSSI

dans le collège B2 de la section 01

Jean-Jil DUCHAMPS, Laboratoire de mathématiques
de Besançon

Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenu-es par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent dans un contexte préoccupant : le budget voté pour l'année 2025 remet en cause les engagements pluriannuels pris dans le cadre de la loi de programmation de la recherche adoptée en 2020 ; le projet de « CNRS Key-Labs » n'a été que temporairement suspendu par le président du CNRS ; et l'indépendance de la recherche se trouve fragilisée dans un contexte international marqué par une remise en cause croissante des libertés académiques. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats du SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation ne se fait pas a priori, en fonction des thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, à travers un débat transparent entre pairs, élues et élus par la communauté scientifique. Les élues et élus du SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, la force que leur confèrent leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront l'ensemble des prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique scientifique du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires. Les élues et élus du SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de la recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU et le SNESUP-FSU rassemblent le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élu-es SNESUP et SNCS rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNESUP et SNCS s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Les élues et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU revendiquent une évaluation des unités de recherche par des pairs élu-es, jugeant du fond dans un cadre national et collégial, dans laquelle le Comité national pourrait avoir toute sa place.

Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élues et élus SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élues et élus SNESUP et SNCS demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-tes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élues et élus SNESUP et SNCS exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

Voter pour les candidates et candidats SNESUP-FSU et SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte des décisions** prises en session ;
- Des collègues qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS** et une évaluation des unités de recherche par des pairs élu-es, jugeant du fond dans un cadre national et collégial ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élues et élus**.

VOTEZ SNESUP-FSU ET SNCS-FSU !

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

